

# Une nouvelle mutuelle pour les habitants de Montigny

Le 11 mars 2016 Montigny-lès-Cormeilles Social

*La municipalité de Montigny-lès-Cormeilles vient d'adhérer au dispositif national « Ma commune Ma santé ». Celui-ci permet aux personnes n'ayant pas de mutuelle – non salariés, personnes âgées et jeunes – de bénéficier d'une complémentaire santé à moindre coût. Une réunion publique d'information sur le dispositif se tiendra ce lundi 14 mars, à 19h30, salle René-Char.*

Montigny donne un coup de pouce à ses habitants souhaitant trouver une mutuelle. Grâce à un partenariat conclu entre le centre communal d'action sociale (CCAS) et l'association action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat Actiom (Actiom), les Ignymontains peuvent désormais souscrire cette complémentaire santé dans le cadre du dispositif national « Ma commune Ma santé ». Une initiative importante pour la ville, alors que de nombreux habitants ne sont pas couverts par une mutuelle. « A Montigny, 24 % de la population ne bénéficie pas d'une couverture sociale complémentaire, la plupart du temps pour des raisons financières », précise la municipalité.

Sans limite d'âge, l'offre « Ma commune Ma santé » assure une couverture de soins selon les profils et les besoins des assurés. L'association Actiom travaille en partenariat avec trois groupes mutualistes qui proposent chacun plusieurs niveaux de prise en charge. Pour répondre à toutes les questions, Actiom a mis en place une plateforme téléphonique. Des conseillers sont joignables, du lundi au vendredi, au 05 64 10 00 48.

Des permanences d'information sur la mise en place de la mutuelle sont programmées :

Judi 31 mars, de 8h à 19h à l'espace Nelson Mandela, avenue Aristide-Maillol, tout public,  
Judi 28 avril, de 8h à 19h au Point Information Jeunesse, public jeunes,  
Judi 26 Mai, de 8h à 19h au service Retraités, place de la Libération, public seniors,  
Judi 23 juin, de 8h à 19h à l'espace Nelson Mandela, tout public.

Pour éviter une attente trop longue, les permanences se font sur rendez-vous au 01 30 26 31 43. Il est nécessaire de se munir de son contrat de mutuelle en cours.